





## ANNEXE 1

### FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

#### *U.F.3 : METHODES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION ET DE CONCERTATION SOCIALE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT*

##### A. Finalités générales :

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- 1° concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 2° répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

##### B. Finalités particulières :

- 1° Devant un problème d'environnement, il s'agit d'amener les étudiants à :
  - identifier les aspects psycho-sociaux et les envisager en tant que paramètres déterminant les actions et politiques de gestion de l'environnement à mener;
  - comprendre le système de représentation et les logiques de comportement de leurs interlocuteurs;
  - mettre en place, si nécessaire, une stratégie ayant pour objectif de modifier le comportement de leurs interlocuteurs;
  - déterminer les composantes de la perception de l'environnement et les grandes étapes de l'évolution de la prise de conscience écologique;
  - relativiser l'importance d'un problème d'environnement à travers les données scientifiques et les informations diffusées par les médias.
- 2° Dans le domaine de la communication, la formation vise à :
  - développer le sens de l'écoute et du décryptage des messages;
  - communiquer clairement ses intentions, oralement ou par écrit;
  - effectuer une enquête et en analyser les résultats;
  - rédiger un article, un communiqué de presse;
  - organiser une conférence de presse et établir un dossier de presse;
  - organiser et animer des réunions;
- 3° Dans le cadre d'une situation-problème du domaine de l'environnement amener l'étudiants à :
  - comprendre le point de vue de chacune des parties concernées;
  - élaborer des compromis qui tiennent compte des intérêts des diverses parties;
  - mener pratiquement une négociation ou une concertation sociale.

3 3 JUIN 1996

## ANNEXE 2

### CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### U.F.3 : METHODES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION ET DE CONCERTATION SOCIALE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

##### A. CAPACITES

Pour accéder à l'unité de formation, l'étudiant doit posséder les capacités préalables requises suivantes :

###### 1° En expression orale et écrite

- dégager, oralement et/ou par écrit, dans une langue correcte, les éléments essentiels d'un texte ainsi que leur articulation;
- exprimer, oralement et/ou par écrit, dans une langue correcte, une opinion, une appréciation argumentée à propos d'un fait, d'une idée ou d'un texte (par exemple un article de presse);
- faire preuve des attitudes suivantes :
  - \* esprit critique;
  - \* sens du dialogue;
  - \* auto-évaluation.

###### 2° Sur le plan des savoir, savoir-faire

Faire preuve de sa capacité à mettre en oeuvre une recherche d'un niveau minimum de l'enseignement supérieur de type court.

Dans une situation de problème à résoudre, l'étudiant devra prouver qu'il est capable de développer les compétences transversales suivantes :

- analyser correctement les composants de la situation donnée;
- modéliser une situation;
- restituer des connaissances dans une expression claire et précise;
- se référer à des notions acquises pour les intégrer dans le traitement d'une situation;
- organiser un ensemble d'informations;
- appliquer un ensemble d'informations à la résolution d'un problème;
- interpréter des solutions.

##### B. TITRE(S) POUVANT EN TENIR LIEU

- Diplôme de l'enseignement supérieur non universitaire de type court ou de type long.
- ou
- Diplôme universitaire du deuxième ou du troisième cycle.

##### PROCESSUS DE CAPITALISATION !

Pour valoriser la réussite de cette unité de formation dans le processus de capitalisation de la section "Conseiller en environnement", l'étudiant doit être, au moins, porteur d'un diplôme délivré par l'enseignement supérieur de type court de plein exercice ou de promotion sociale.

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

*U.F.3 : METHODES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION ET DE  
CONCERTATION SOCIALE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT*

Aucune recommandation particulière.

## ANNEXE 4

### PROGRAMME DES COURS

#### U.F.3 : METHODES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION ET DE CONCERTATION SOCIALE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

##### A. PSYCHO-SOCIOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT

###### OBJECTIFS

Il s'agit d'amener les étudiants à être capables de :

- Exposer à partir d'exemples concrets les différentes représentations de l'environnement qui ont prévalu et/ou prévalent aujourd'hui, expliquer les éléments scientifiques, économiques, politiques et culturels sur lesquels elles se basent ainsi que les pratiques sociales qu'elles génèrent et/ou inhibent.
- Identifier les aspects ou le type de représentation dominante de l'environnement contenus dans un programme d'action ou à la base des activités d'une institution.
- Déterminer, à partir d'exemples, les composantes de la perception de l'environnement.
- Retracer l'évolution de la prise de conscience écologique dans son contexte socio-culturel, économique, politique et techno-scientifique, caractériser les positions des différents acteurs sociaux.
- Relativiser l'importance d'un problème d'environnement à travers les données scientifiques et les informations diffusées par les médias. Identifier les problèmes méconnus et/ou négligés dans un environnement donné.
- Proposer et justifier la nécessité de développer ou de créer un poste relatif à l'environnement dans une organisation, une entreprise ou un service public.

###### CONTENU NOTIONNEL DONNE A TITRE INDICATIF

###### 1° Les différents niveaux, types de représentation et déterminants psycho-sociaux de l'environnement

- la représentation imaginaire, pragmatique, rationnelle selon les époques, les cultures et les milieux socio-professionnels;
- la construction psychologique de la perception de l'espace (psycho-physiologie de la perception, besoins en matière d'environnement, rôle des lieux de vie et niveau de développement, l'investissement affectif, les cartes mentales,...);
- les terminologies de l'environnement ("naturel"/construit, proche/lointain, interne/externe, l'espace, le milieu, le territoire, le paysage, les cartographies,...)

###### 2° La sensibilité et les comportements à l'égard de l'environnement

- l'évolution des aspects scientifiques aux mouvements sociaux : contexte socio-culturel, économique, politique et techno-scientifique de l'éveil écologique;
- les populations, les comités et groupes de concertation, de pression (habitants, usagers consommateurs, ...);
- le politique et les partenaires sociaux;
- les problèmes d'environnement médiatisés et latents;
- les idéologies environnementales : approches compartimentées ou globales, conservation, protection du patrimoine, le développement soutenable ou pas, marketing, prise en compte des inégalités Nord/Sud,...

###### 3° L'emploi et les métiers relatifs à l'environnement

Besoins, généralistes ou spécialistes, fonctions et profils, importance des préoccupations environnementales dans les entreprises et les services publics.

## B. METHODES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION ET DE CONCERTATION SOCIALE

### OBJECTIFS

Le cours a pour objectif de faire acquérir aux étudiants les compétences suivantes :

- Mettre en évidence l'importance de communiquer;
- détecter les points du cheminement communicatif où se produisent les parasites, les interférences, les blocages;
- mesurer sa propre compétence verbale et évaluer ses points faibles et ses points forts sur base des aspects suivants :
  - \* clarifier ses objectifs;
  - \* accrocher l'écoute;
  - \* maintenir et relancer l'écoute;
  - \* susciter et évaluer le retour d'écoute;
- établir un questionnaire ayant pour objectif de recueillir, par exemple, l'avis de la population, des partenaires sociaux, du personnel,...;
- sensibiliser un public-cible à la protection de l'environnement;
- Rédiger un communiqué de presse ou organiser une conférence de presse;
- organiser et animer une réunion en tant que "Conseiller en environnement";
- en cas de conflit ayant pour base un problème de gestion de l'environnement, élaborer:
  - \* un plan de négociation;
  - \* de compromis tenant compte des positions de chacun.

### CONTENU NOTIONNEL DONNE A TITRE INDICATIF

#### 1° COMMUNICATION

- Analyse du schéma de l'acte de communication
- Codes verbaux et non verbaux
- Les impondérables du langage :
  - \* la bipolarité des messages : signifiant - signifié le choix des exemples et des images - le choix des modes du discours;
  - \* clarté et opacité du discours;
  - \* les niveaux de langue : la faculté d'adaptation de son discours à l'interlocuteur.
- Conditions qualitatives et rentabilité quantitative de la communication
- Théorie de l'argumentation
- Les plans préétablis, l'arbre logique, la structuration du discours

#### 2° MEDIAS

- Qui sont-ils?
- Comment les informer et jusqu'où?
- Passer à l'action : interlocuteurs, communiqué de presse, conférence de presse, "feed-back"
- Droit de vérification et de réponse
- Effets à éviter

#### 3° ANIMATION DE GROUPES

- Méthodologie relative à l'organisation et à la conduite de réunion
- Techniques d'animation de groupe en fonction de l'objectif fixé ou d'un contexte particulier (contexte légal, situation de crise - par exemple : après un accident ayant de graves conséquences sur l'environnement)

#### 4° NEGOCIATION ET CONCERTATION SOCIALE

- Aspects sociaux et culturels
- Conditions d'une négociation
- Comportements dans une négociation
- Stratégies et plan de négociation
- Comment développer et présenter des compromis valables?

1 2 JUIN 1990

## ANNEXE 5

### CAPACITES TERMINALES

#### U.F.3 : METHODES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION ET DE CONCERTATION SOCIALE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

##### EN PSYCHO-SOCIOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT

Etant donné un programme d'action dans le cadre de la gestion de l'environnement, l'apprenant devra pour atteindre le seuil de réussite être capable d'identifier les aspects ou le type de représentation dominante, en évaluer l'impact psycho-social et proposer les améliorations possibles.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de la logique de la démarche d'analyse critique et la justification des améliorations proposées en fonction d'aspects psycho-sociaux.

##### EN METHODES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION ET DE CONCERTATION SOCIALE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant doit être capable:

- 1° d'exposer un sujet oralement et d'en faire un rapport critique dans lequel il analyse ses propres compétences verbales et évalue ses points forts et ses points faibles. Il devra proposer les améliorations possibles concernant :
  - le plan de la communication;
  - la production verbale;
  - les attitudes.
- 2° d'organiser et animer une réunion consacrée à l'analyse d'un problème d'environnement.
- 3° étant donné une situation conflictuelle en matière de gestion de l'environnement, d'analyser les positions de chacune des parties, la situation sur le plan légal et proposer un plan de négociation.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de:

- la qualité de l'exposé;
- la qualité de l'animation;
- la qualité de l'analyse conflictuelle;
- sa capacité d'autoévaluation et de la prise en compte de celle-ci.

13 JUN 1996



ANNEXE 6

CHARGES DE COURS

**U.F.3 : METHODES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION ET DE  
CONCERTATION SOCIALE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT**

A. PSYCHO-SOCIOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT

Enseignant ou expert

L'expert aura un titre de l'enseignement supérieur et apportera la preuve d'une expérience professionnelle d'un an au moins dans le domaine concerné.

B. METHODES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION ET DE CONCERTATION  
SOCIALE

Enseignant ou expert

L'expert aura un titre de l'enseignement supérieur et apportera la preuve d'une expérience professionnelle d'un an au moins dans le domaine concerné.